



## CHARLEVOIX RECONNAÎT... AUTREMENT REPORTÉ

CHARLEVOIX, 16 décembre 2020 –

La Chambre de commerce de Charlevoix annonce le report de son événement virtuel Charlevoix reconnaît autrement au 11 mars 2021. La fermeture des bureaux et des commerces non essentiels annoncés hier par le gouvernement du Québec entraînent un ralentissement des préparatifs de l'événement et empêchent sa tenue prévue le 4 février.

L'ensemble des activités liées à l'événement sera donc décalé au début de l'année 2021 : vente des boîtes-apéro festives, jury du prix Charlevoix Soutient. Les nouvelles dates seront annoncées le 15 janvier 2021.

### CANDIDATURES ET COUPS DE COEUR

La Chambre de commerce se dit très heureuse des candidatures et des coups de cœur reçus. Trente-et-une entreprises ont déposé leur candidature pour obtenir un des trophées qui seront remis le 11 mars à six entreprises ayant fait preuve d'une résilience exemplaire. De leur côté, les Charlevoisiens ont rempli 410 formulaires pour honorer leurs entreprises coups de cœur. Ces entreprises seront célébrées de diverses façons le 11 mars.

### LES PARTENAIRES

La Chambre de commerce remercie ses partenaires annuels, mais aussi les commanditaires de « Charlevoix reconnaît autrement ». Une mention spéciale va au Casino de Charlevoix qui présente l'événement dans ce contexte particulier. Le Conseil d'administration souligne également l'apport financier de Desjardins, de la SADC de Charlevoix, la MRC de Charlevoix, la MRC de Charlevoix-Est, AccèsConseil Dubois, Aubé Anctil Pichette et associés et Benoît Côté CPA. Il faut aussi mentionner l'apport indéniable des médias régionaux, sans qui la Chambre ne pourrait communiquer ses nouvelles: CIHO-FM, Le Charlevoisien, TVCO et TVC-VM/Go-Xplore.

-30-

Source et informations : Johanne Côté - directrice générale  
La Chambre de commerce de Charlevoix  
B : 418 760-8648, poste 303 C : 418 435-1603